



LA COMMUNE DE TANINGES, RECRUTE
UN PLACIER POUR LES PARKINGS DE LA STATION DU
PRAZ-DE-LYS

L'EMPLOYEUR :

Commune touristique de 3 500 habitants, la Ville de Taninges est en plein essor, notamment grâce à sa situation géographique et à la station de ski Praz-de-Lys-Sommand.

- Organisation du service : le poste se compose d'un responsable ASVP et d'un agent ASVP contractuel ; le placier « parking » prend ses instructions et consignes auprès des ASVP et ponctuellement auprès du responsable de la viabilité hivernale (facilitant ainsi les opérations de déneigement sur parking du centre de la station)

DATE PREVUE DE RECRUTEMENT : à compter du 14 ou du 21 décembre 2024 selon enneigement

CADRE D'EMPLOI ET CYCLE DE TRAVAIL : Vacataire (selon besoins) de mi-décembre 2024 à mi-mars 2025
Temps de travail (7H/jour) : **tous les weekends**
Démarrage de son service à 8H le matin.

Descriptif des missions :

Régulation du stationnement des véhicules sur les parkings situés dans la station du PRAZ-DE-LYS pendant les weekends ; en cas de difficultés, il interpelle immédiatement la gendarmerie ou les ASVP

Il se positionne selon les instructions de l'ASVP principal, son supérieur hiérarchique.

VOTRE PROFIL :

- Sens du service public,
- Rigueur, discipline, discrétion,
- Sens des relations humaines, aptitude à l'écoute et au dialogue,
- Capacité à rendre compte,
- Permis B indispensable,

SPECIFICITE DU POSTE :

- Port obligatoire de l'uniforme, EPI fournis
- Contraintes horaires : vacations sur les weekends des vacances scolaires de février ;
- Temps de pause entre 13H et 15H30

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à :
Monsieur le Maire de Taninges, 75 avenue des Thézières – 74 440 TANINGES
ou par mail à : rh@taninges.fr

Le Maire, Gilles PEGUET



Mairie de Taninges
75 Avenue des Thézières
74440 Taninges
Tél : 04 50 34 20 22
Email : accueil@taninges.fr
Site internet : taninges.fr

